

Image not found or type unknown



Carte bancaire non restituée mais retraits sur compte cloture

Par **manulavictime**, le **29/10/2014** à **10:38**

Bonjour j'ai clôturé mon compte bancaire sans rendre la carte bancaire et je l'ai perdue. Mon compte étant clôturé je ne m'en faisais pas. Quelqu'un l'a utilisé pour payer les péages et impossible de faire opposition ni même de porter plainte n'ayant pas de relevé. aujourd'hui Ma banque me demande de rembourser 2000 euros dans les 8 jours sous peine de poursuites. si elle n'avait pas fermé le compte on aurait fait opposition et on ne parlait plus mais la carte périmée en février 2015. vais-je devoir rembourser les, intégralement comme la banque me l'indique?
merci de votre réponse